

CONDITIONS D'ADMISSION

SEJOUR

Respecter les directives thérapeutiques et de sécurité pendant mon séjour. Dans le cas du non-respect de celles-ci, la Clinique Valmont décline toute responsabilité. Prendre note également que la Clinique Valmont sera en droit d'écourter voire d'annuler mon séjour si les engagements ne sont pas honorés

Autoriser la clinique à demander ou à transmettre des informations me concernant à des professionnels de la santé et de l'administration nécessaires au bon traitement de mon séjour, dans le respect de la loi sur la confidentialité des données. Ces données seront utilisées pour la facturation du séjour et des différents frais médicaux ainsi que pour le suivi médical.

En cas de réserve ou de refus de prise en charge de mon assurance, s'engager à payer sans délai le montant correspondant aux frais de mon hospitalisation à la clinique. Par ailleurs, s'engager à verser à la clinique tout montant reçu de mon assurance par erreur des frais de traitement. Certifier l'exactitude des données de ma couverture d'assurance maladie.

Avoir été informé(e) également que si mon canton de résidence n'est pas le canton de Vaud, la part extra-cantonale sera à ma charge. Nous vous conseillons de prendre contact avec votre assurance afin de savoir si ces frais sont couverts.

Nous vous transmettons ci-dessous les prix indicatifs* de la part extra-cantonale suivant votre canton de résidence :

Canton	Différence à charge patient ou éventuelle LCA / par nuit
Neuchâtel	101.-
Fribourg	16.-
Genève	3.-
Valais	109.-

**Ces tarifs ne sont qu'une indication approximative. Ils peuvent évoluer en fonction de votre assurance maladie.*

Prendre connaissance que toute sortie en dehors de l'enceinte de la Clinique Valmont (excepté le jardin), doit être au préalable soumise à une autorisation écrite du médecin référent de l'étage.

De plus, déclarer avoir pris note que tous mes objets de valeur (bijoux, argent liquide, etc.) doivent être déposés dans le coffre-fort situé dans ma chambre ou à la Réception. La Clinique Valmont décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces objets de valeur qui n'auraient pas été déposés dans ce coffre.

Prendre connaissance que la planification des thérapies est décidée sur concertation pluridisciplinaire et noter l'impossibilité de modifier le programme de thérapies durant le séjour. Ces dernières ont lieu du lundi au vendredi. Le samedi, l'organisation des thérapies n'est pas systématique : elle reste soumise à la décision médico-thérapeutique. Le dimanche, aucune thérapie ne sera planifiée.

Le temps de thérapie pour un séjour orthopédique est de 450 min et 540 min pour un séjour neurologique sur une période de 7 jours.

Le jour du départ, libérer la chambre pour **10h00** et ensuite se diriger vers la réception afin de procéder aux formalités de départ (paiements de mes extras, restitution de mes biens déposés au coffre, etc.).

La Clinique Valmont est un établissement non-fumeur (balcons inclus). En cas d'infraction au règlement, une amende de **CHF 300.-** pourra être facturée.

L'accès aux animaux est également limité. Confirmer avoir pris connaissance que les seuls lieux autorisés aux fumeurs et aux animaux sont au niveau des bancs situés à l'entrée de la clinique au 3^{ème} étage, sur la terrasse du restaurant ainsi que près des bancs dans le jardin.

S'engager à ne pas nourrir les volatiles au sein de la Clinique.

Toute consommation d'alcool relève de l'avis médical.

Bénéficier de 2 menus par jour inclus dans le forfait pris en charge par l'assurance. Un supplément s'appliquera sur les autres choix à la carte du Restaurant (CHF 10,- pour l'entrée, CHF 20,- pour le plat et CHF 8,- pour le dessert)

Tout changement de chambre de même catégorie pour du confort engendrera un coût de **CHF 300,-**.

Nous vous informons que tout examen et transport, hors cadre de votre séjour en réadaptation et demandé par un médecin autre que ceux de Valmont, seront à vos frais et devront être organisés par vos soins. Vous pourrez ainsi transmettre la facture auprès de votre Assurance afin d'obtenir un éventuel remboursement.

Pour notre patientèle en division privée, la Clinique Valmont offre avec plaisir le retour à domicile jusqu'à 100km. Si le trajet est supérieur à cette distance, la différence sera à ma charge et paierai le chauffeur directement.